



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Province du Québec

Municipalité de Venise-en-Québec

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Venise-en- Québec tenue au Centre culturel de Venise-en-Québec, lundi 19 janvier 2026 à 19 h 00 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec.

À cette assemblée sont présents les conseillères Nathalie Dumas, Martine Gache, Marie- Eve St-Arnaud, les conseillers Sylvain Archambault, Robert Lafleche ainsi que François Leduc formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mélanie Ménard.

Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière assiste à l'assemblée à titre de secrétaire d'assemblée.

La mairesse, Mélanie Ménard ne participe pas au vote sauf dans le cas où elle se manifeste

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - 2.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 janvier 2026 (avec retrait)
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2026
- 4 DIRECTION GÉNÉRALE
 - 4.1 Motion de remerciements à Natalie Ryan
 - 4.2 Embauche d'Audrey Stabile - Ajointe administrative à la direction - temps partiel et temporaire
 - 4.3 Adoption d'une politique relative à la mise en berne et à la levée des drapeaux
 - 4.4 Prêt de l'autobus à l'école Capitaine-Luc-Fortin de Saint-Sébastien
 - 4.5 Demande d'aide financière - Paroisse de Saint -Sébastien
 - 4.6 Remerciements à l'équipe municipale et reconnaissance de la collaboration avec le Conseil
- 5 FINANCES
 - 5.1 Caisse Desjardins - Désignation d'un deuxième signataire et d'un substitut pour la gestion des cartes de crédit
 - 5.2 Transfert budgétaire 2025 - Facture F-1111319 - Pépinière Abbotsford inc.
- 6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION
 - 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - décembre 2025
- 7 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1 Motion de remerciements - Patrick Maynard
 - 7.2 Plan de mesures d'urgence - PMU - Nomination d'un substitut au poste de coordonnateur-RETIRÉ



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



7.3 Autorisation de signature pour le renouvellement de l'entente pour les premiers répondants

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

8.1 Règlement sur les PIIA - projets de construction

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

11 RÉGLEMENTATION

11.1 Avis de motion et dépôt - projet de règlement 459-2018 (2026) abrogeant et remplaçant le règlement 459-2018 (2025) visant à retirer un montant de dépense aux ouvriers des travaux publics

12 AFFAIRES NOUVELLES

13 COMPTES DU MOIS

13.1 Déboursés de décembre 2025

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

13678-01-19 **2.1** Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 janvier 2026 (avec retrait)

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 janvier 2026, tel que modifié par le retrait du point 7.2 intitulé " Plan de mesure d'urgence - PMU - Nomination d'un substitut au poste de coordonnateur".

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

13679-01-19 **3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er décembre 2025.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13680-01-19 **3.2** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2026

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 janvier 2026.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



4 DIRECTION GÉNÉRALE

13681-01-19 4.1 Motion de remerciements à Natalie Ryan

CONSIDÉRANT la démission de Mme Natalie Ryan, adjointe administrative à la direction;

CONSIDÉRANT le dévouement, la contribution et le professionnalisme de Mme Natalie Ryan depuis son entrée en fonction le 4 septembre 2018;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault

DE REMERCIER Mme Natalie Ryan pour sa collaboration et son approche professionnelle durant ses années de service auprès de la Municipalité et de lui souhaiter bonne continuation.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13682-01-19 4.2 Embauche d'Audrey Stabile - Ajointe administrative à la direction - temps partiel et temporaire

CONSIDÉRANT la démission de l'adjointe administrative à la direction, Mme Natalie Ryan;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'embaucher temporairement et à temps partiel une adjointe administrative à la direction générale pour pallier au départ de Mme Ryan et pour prendre le temps de lancer le processus de dotation en vue de pourvoir le poste en question;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

DE PROCÉDER à l'embauche temporaire de Mme Audrey Stabile à titre d'adjointe administrative à la direction et à temps partiel selon les modalités de son contrat de travail.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13683-01-19 4.3 Adoption d'une politique relative à la mise en berne et à la levée des drapeaux

CONSIDÉRANT que le respect des protocoles entourant la mise en berne et la levée des drapeaux municipaux est un geste empreint de solennité et de respect, en reconnaissance d'événements marquants ou de personnes ayant contribué à la communauté;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal souhaite encadrer cette pratique selon des critères uniformes, transparents et conformes aux usages gouvernementaux, fédéraux et provinciaux;

CONSIDÉRANT qu'une politique à cet effet a été rédigée et soumise à l'étude des membres du conseil;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

- D'adopter la « Politique relative à la mise en berne et à la levée des drapeaux » telle que présentée;
- D'en confier l'application à la directrice générale ou à la personne désignée;
- Que cette politique entre en vigueur dès l'adoption de la présente résolution.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13684-01-19 4.4 Prêt de l'autobus à l'école Capitaine-Luc-Fortin de Saint-Sébastien

CONSIDÉRANT une demande de prêt de l'école Capitaine-Luc-Fortin de Saint-Sébastien afin d'utiliser l'autobus municipal au mois de mai 2026 pour permettre une sortie aux écoliers de 6e primaire;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil municipal de mettre à disposition l'autobus afin de permettre à ses jeunes résidents se déplacer;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

D'AUTORISER le prêt de l'autobus municipal à l'école Capitaine-Luc-Fortin de Saint-Sébastien pour permettre une sortie aux écoliers de 6e primaire au mois de mai 2026 selon les conditions du contrat de prêt.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13685-01-19 4.5 Demande d'aide financière - Paroisse de Saint-Sébastien

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Paroisse de Saint-Sébastien;

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

D'OCTROYER une aide financière de 1 000 \$ à la Paroisse de Saint-Sébastien.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13686-01-19 4.6 Remerciements à l'équipe municipale et reconnaissance de la collaboration avec le Conseil

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyée par Sylvain Archambault

DE REMERCIER officiellement l'ensemble de l'équipe municipale pour sa disponibilité, son dévouement et son professionnalisme, particulièrement lors de situations nécessitant des interventions rapides, telles que les bris d'eau et les pannes électriques dont celle du 9 au 11 janvier 2026;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



DE SOULIGNER la synergie et l'esprit de collaboration entre l'équipe municipale et le Conseil municipal, contribuant à une gestion efficace des situations où une aide doit être offerte rapidement à la population;

DE TRANSMETTRE la présente résolution à l'ensemble du personnel municipal.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

5 FINANCES

- 13687-01-19 5.1 Caisse Desjardins - Désignation d'un deuxième signataire et d'un substitut pour la gestion des cartes de crédit

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec détient des comptes auprès de la Caisse Desjardins;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'assurer la continuité des opérations bancaires et des autorisations, notamment en l'absence de la directrice générale;

CONSIDÉRANT que le poste de directeur général adjoint est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner une personne à titre de deuxième signataire autorisé et de prévoir un substitut responsable pour la gestion administrative des cartes de crédit de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Nathalie Dumas, appuyé par Robert Laflèche

QUE Mme Claudie Racine, responsable des comptes, soit désignée à titre de deuxième signataire autorisée de la Municipalité de Venise-en-Québec auprès de la Caisse Desjardins, pour les comptes de la Municipalité, incluant notamment (au besoin) : signatures sur chèques, effets, retraits, virements, ententes et autres documents bancaires, selon les règles internes de la Municipalité et les exigences de Desjardins;

QUE Mme Claudie Racine soit également désignée à titre de substitut pour la gestion des cartes de crédit municipales (demandes, modifications, annulations, limites, remplacement, communications et formulaires requis), en raison de la vacance du poste de DGA et lors de l'absence de la directrice générale;

QUE la directrice générale, ou en son absence la personne autorisée conformément à la présente résolution, soit autorisé à signer tout document requis par Desjardins afin de donner effet à la présente résolution;

QUE la présente résolution abroge et remplace toute résolution antérieure incompatible portant sur les mêmes objets, le cas échéant;

QUE la présente résolution entre en vigueur dès son adoption.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

13688-01-19 5.2 Transfert budgétaire 2025 - Facture F-1111319 - Pépinière Abbotsford inc.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Venise-en-Québec a reçu la facture F-1111319 de Pépinière Abbotsford inc., au montant de 12 645,00\$ avant taxes;

CONSIDÉRANT que cette facture a été payée en 2025;

CONSIDÉRANT que cette dépense a été imputée au poste budgétaire 02-610-00-624;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de corriger l'imputation budgétaire pour l'exercice financier 2025 en transférant la dépense au fonds environnement, poste budgétaire 02-610-00-624;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposée par Nathalie Dumas appuyée par Robert Laflèche

D'AUTORISER un transfert budgétaire dans l'exercice 2025 afin de reclasser l'imputation de la dépense liée à la facture F-1111319 de Pépinière Abbotsford inc., au montant de 12 645,00 \$ avant taxes.

DE TRANSFÉRER le montant de 12 645,00 \$ avant taxes du poste budgétaire 02-610-00-624 vers le poste budgétaire fonds environnement 02-470-00-499, le tout pour l'année budgétaire 2025.

D'AUTORISER le service des finances à effectuer les écritures comptables nécessaires afin de donner effet à la présente résolution, incluant le reclassement de la dépense déjà payée.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

6 BÂTIMENTS & CONSTRUCTION

13689-01-19 6.1 Dépôt - rapport mensuel des permis émis - décembre 2025

Le conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour les permis émis du 1er au 31 décembre 2025.

7 SÉCURITÉ PUBLIQUE

13690-01-19 7.1 Motion de remerciements - Patrick Maynard

Il est proposé par Martine Gamache, appuyée par Robert Laflèche

DE DÉCERNER une motion de remerciements à Patrick Maynard pour les 12 années (07/2013) de services rendus auprès du Service incendie et premiers répondants et de lui souhaiter une bonne continuation.



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

7.2 Plan de mesures d'urgence - PMU - Nomination d'un substitut au poste de coordonnateur-RETIRÉ

13691-01-19 7.3 Autorisation de signature pour le renouvellement de l'entente pour les premiers répondants

CONSIDÉRANT que la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (RLRQ, c. S-6.2) vise à assurer, en tout temps, une réponse appropriée, efficace et de qualité aux personnes faisant appel aux services préhospitaliers d'urgence, notamment afin de réduire la mortalité et la morbidité;

CONSIDÉRANT que Santé Québec souhaite conclure avec la Municipalité de Venise-en-Québec une entente de services de premiers répondants, conformément notamment au paragraphe 7° de l'article 3 et aux articles 38 à 43 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence;

CONSIDÉRANT que cette entente encadre les rôles, obligations et responsabilités des Parties, notamment quant au niveau de service des premiers répondants, aux mécanismes de reddition de comptes, aux standards de performance attendus et aux rapports à transmettre;

CONSIDÉRANT que les services de premiers répondants ne visent pas à remplacer les services ambulanciers, mais à agir comme un maillon additionnel de la chaîne d'intervention préhospitalière, en collaboration avec le centre de communication santé (CCS), les entreprises ambulancières et les autres partenaires;

CONSIDÉRANT que l'entente prévoit également des modalités financières, incluant le remboursement des dépenses admissibles liées à l'implantation, ainsi qu'une contrepartie annuelle pour les coûts d'opération, le tout selon les conditions et modalités prévues à ladite entente.

Il est proposé par Martine Gamache, appuyée par Robert Laflèche

D'AUTORISER la Municipalité de Venise-en-Québec à conclure l'« Entente de services de premiers répondants » avec Santé Québec (ci-après l'« Entente »), telle que soumise au Conseil municipal;

D'AUTORISER Mme Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'Entente ainsi que tout document connexe nécessaire à sa mise en oeuvre (dont, le cas échéant, les annexes, confirmations du niveau de service et autres documents requis);

DE CONFIRMER que la présente résolution sera transmise au CISSS de la Montérégie-Centre, à l'attention de la personne responsable identifiée à l'entente, afin de soutenir le processus de conclusion et d'entrée en vigueur de l'Entente;



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



DE MANDATER l'administration municipale pour effectuer toute démarche administrative requise afin d'assurer l'implantation et l'application de l'Entente, conformément à ses dispositions.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

8 URBANISME EN ENVIRONNEMENT

13692-01-19 8.1 Règlement sur les PIIA - projets de construction

CONSIDÉRANT le Règlement 476-2021 sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale (P.I.I.A.);

CONSIDÉRANT les demandes de permis de construction, reconstruction, d'agrandissement, rénovation, modification et affichages traitées par le service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que les projets sont conformes à la réglementation municipale au niveau urbanistique;

CONSIDÉRANT que la présente résolution ne dispense pas le requérant d'obtenir toute autorisation ou tout permis requis par la loi ou tout autre règlement;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.) datés du 12 janvier 2026 et du responsable de l'urbanisme;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal a pris connaissance des recommandations du Comité Consultatif d'urbanisme (C.C.U.);

Il est proposé par Robert Lafèche, appuyé par Martine Gamache

D'APPROUVER la demande d'agrandissement de 23' x 28' sur 2 étages à l'arrière de la maison. Ajout ayant une toiture en bardeau d'asphalte de couleur noire 2 tons, un revêtement extérieur en déclin de vinyle soit de couleur beige/brun café tel que déjà présent sur la maison et fenestration en PVC de couleur blanche, le tout tel que soumis pour la propriété du 230, 14e Avenue Ouest.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

9 LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

10 TRAVAUX PUBLICS & HYGIÈNE DU MILIEU

11 RÉGLEMENTATION

13693-01-19 11.1 Avis de motion et dépôt - projet de règlement 459-2018 (2026) abrogeant et remplaçant le règlement 459-2018 (2025) visant à retirer un montant de dépense aux ouvriers des travaux publics



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC



La conseillère Marie-Ève St-Arnaud dépose le projet de règlement et donne avis de motion à l'effet qu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine assemblée du conseil, le règlement 459-2018 (2026) abrogeant et remplaçant le règlement 59-2018 (2025) visant à retirer un montant de dépense aux ouvriers des travaux publics.

12 AFFAIRES NOUVELLES

La mairesse, Mme Mélanie Ménard prend la parole pour partager les points suivants avec l'assemblée :

Remerciements à l'équipe municipale pour son dévouement lors de la panne d'Hydro Québec du 9 au 11 juillet 2026. Mme Ménard a également souligné la vitesse à laquelle le Conseil a réagi pour ouvrir le centre communautaire afin que les résidents puissent venir se réchauffer et recharger leur cellulaire.

Le camp de jour fait son retour à Venise-en-Québec en 2026. Il accueillera aussi les jeunes des municipalités voisines telles que Clarenceville, Henryville et St-Sébastien. Mme Ménard souligne la volonté du nouveau Conseil de travailler en collaboration avec les autres municipalités.

Jeux d'hiver : les travaux sur le lac sont commencés pour réaliser la patinoire, nouvelle patinoire sur la surface de deck hockey qui sera disponible dans quelques jours, les glissages au parc Jacques-Gagné sont ouvertes.

Séance extraordinaire pour adopter le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations le lundi 26 janvier à 19 h.

13 COMPTES DU MOIS

13694-01-19 13.1 Déboursés de décembre 2025

Il est proposé par Nathalie Dumas, appuyée par Robert Laffèche

DE RATIFIER les chèques émis et les paiements directs exécutés durant la période du mois de décembre 2025, présentés sur la liste des déboursés déjà approuvés pour un montant de 123 062,98 \$

D'ENTÉRINER les engagements au montant de 657 762 \$ tel qu'indiqué dans l'annexe 1.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter

14 PÉRIODE DE QUESTIONS

13695-01-19 15 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par Mélanie Ménard, appuyé par Sylvain Archambault et résolu à l'unanimité



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DE LEVER la séance ordinaire à 19 h 25.

Résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Mélanie Ménard
Mairesse

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je soussignée certifie qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses décrétées par le Conseil dans la présente assemblée.

Magali Filocco
Directrice générale et greffière-
trésorière

Je, Mélanie Ménard, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mélanie Ménard
Mairesse

LE PROCÈS-VERBAL NE SERA OFFICIEL QU'APRÈS SON ADOPTION PAR LE CONSEIL.

ANNEXE 1



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



Municipalité Venise-en-Québec			
Liste des déboursés de décembre 2025			
DÉBOURSÉS SERVICES			
FOURNISSEURS	MONTANT	DESCRIPTION	
A.P.H. CABINETS	3 334.28 \$	ADM-MOBILIERS DE BUREAU	
AMILIA	305.58 \$	LOISIR-PAIEMENT EN LIGNE	
BEAUDIN JEAN-FRANCOIS	707.10 \$	VOIRIE-VÊTEMENTS BOTTE À CUISSE	
BENEVA	3 411.73 \$	ASSURANCE COLLECTIVE	
BORDO, LANA	1 125.40 \$	ADM-CONCIERGERIE	
BUREAU-TECH	776.79 \$	ADM-CONTRAT PHOTOCOPIEUR	
CHÉNIER GABRIEL	153.70 \$	VOIRIE-REMB SAAQ EXCAVATRICE	
COMBEQ	436.91 \$	URB-ABONNEMENT ANNUEL	
DESJARDINS	150.00 \$	ADM-FRAIS MENSUEL	
DI BARTOLO ALFREDO	100.00 \$	ENV-REMB TOILETTE F-DÉBIT	
DIALOGUE	34.01 \$	ADM-CONTRIBUTION MEDICAL NOV	
DIALOGUE	34.01 \$	ADM-CONTRIBUTION MEDICAL DEC	
EUROFINS	2 857.71 \$	AQ-EU / ANALYSES DES EAUX	
F.T.Q.	21 649.47 \$	ADM-FONDS DE PENSION	
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	1 104.47 \$	ADM- ABONNEMENT	
FILGO/SUPER SOIR	1 193.93 \$	VOIRIE-SSI / CARBURANT	
FONDS D'ASSURANCES DES MUNICIPALITÉS	5 000.00 \$	ADM-FONDS	
GARAGE STÉPHANE BELHUMEUR INC.	1 053.06 \$	VOIRIE-ENTRETIEN HIVERNAL CAMIONS	
HYDRO-QUÉBEC	2 935.24 \$	DIVERS	
HYDRO-QUÉBEC	8 763.18 \$	DIVERS	
LAPLANTE, DAVID	517.39 \$	ADM-INFORMATIQUE	
LE BUFFET DU CHEF	638.11 \$	ADM-REPÂS NOEL	
LEDUC, PATRICK	204.47 \$	SSI-REMB. REPAS FORMATION	
LES SEIGNEURIES DU LAC	8 824.00 \$	ADM-PAIEMENT SEIGNEURIE	
L'HOMME ET FILS	3 659.27 \$	VOIRIE- MATÉRIAUX-ACCESSOIRES	
LIBERTÉVISION	275.94 \$	ADM-ENSEIGNE NUMÉRIQUE ABONNEMENT	
LIBRAIRIE LARICO INC.	982.33 \$	BIBLIO-LIVRES	
LIBRAIRIE MODERNE	553.26 \$	BIBLIO-LIVRES	
M.R.C. HAUT-RICHELIEU	33 594.51 \$	ADM-QUOTE-PARTS MAT. RÉSIDUEL	
M.R.C. HAUT-RICHELIEU	818.10 \$	SSI-FORMATION AUTO POMPE	
M.R.C. HAUT-RICHELIEU	7 117.04 \$	CADETS SAISON 2025-VPTAXES 2025	
MANGEONS MAISON INC.	381.56 \$	ADM-REAPS CAUCUS	
MARCHAND, CHRISTINE	500.00 \$	CULTURE-ATELIER	
MARCHÉ VENISE	153.73 \$	ADM-ÉPICERIE	
MÉNARD, MÉLANIE	189.77 \$	ADM- REMB. BOTTE	
MISSION COMMUNICATION	1 321.40 \$	EGOUT-TÉLÉMÉTRIE STATION-GÉNÉRATRICE	
MOTO SPORT G&L	167.90 \$	SSI-ACCESSOIRES	
NETTOYEUR MARTIN	271.08 \$	ADM-NETT. TAPIS	
PAPETERIE COWANSVILLE	217.27 \$	ADM-FOURNITURES	
PG SOLUTIONS	595.57 \$	ADM-LOGICIEL REQUETE	
PROANIMA	2 068.81 \$	URB-CONTRÔLE ANIMALIER	
RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE	154.07 \$	BIBLIO-LIVRES	
SANIBERT	114.98 \$	PARC DE LA NATURE-TOILETTE	
SERRURIER LAMARRE INC.	793.63 \$	ADM-CLÉES	
TAN-EX	304.74 \$	SSI-ÉCUSSENS	
TÉLUS	168.58 \$	LIGNES CELLULAIRES	
VISA DESJARDINS	3 348.90 \$	ADM-VOIRIE	
	123 062.98 \$		



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE VENISE-EN-QUÉBEC**



DÉBOURSÉS PAR ENGAGEMENTS			
AGC SERVICES TECHNIQUE INC.	1 314.62 \$		GARAGE-HONORAIRES RELEVÉ
ALARME JP COM	2 920.08 \$		ADM-CENTRALE D'ALARME
ARP SERVICES TECHNIQUES INC.	1 075.02 \$		USINE LIGNE D'AÉRATION
ARTICLES PROMO D. DUPUIS C. GOYETTE	1 915.43 \$		VOIRIE-VÊTEMENTS
BÉLANGER SAUVÉ, AVOCATS	273.64 \$		ADM-HONORAIRES AVOCATS
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4 970.89 \$		PARCS-CONCIERGERIE NOV
C.T. ENTRETIEN GÉNÉRAL INC.	4 970.91 \$		PARCS-CONCIERGERIE NOV
CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD.	10 403.32 \$		USINE-ALUM
DEC ENVIRO	3 062.88 \$		GARAGE-DISPOSITION DES SOLS
DUNTON RAINVILLE	3 215.29 \$		ADM-HONORAIRES AVOCATS
EMCO CORPORATION	638.47 \$		AQ-BRIE-MARCHÉ PUBLIC
EMS INGENIERIE INC.	3 963.76 \$		ADM-SOUTIEN TECHNIQUE
EXCAVATION A. BIELEN INC.	505.89 \$		GARAGE-PLUVIALE GARAGE
FQM-INGENIERIE	835.82 \$		ENV-QUAI MUNICIPAL
JEAN CÔTÉ & ASSOCIÉS	5 357.84 \$		PARC-SENTIER-PASSERELLES
LE GROUPE ADE	1 943.08 \$		AQ-HYDRO-EXCAVATION-36E RUE OUEST
LONGUS ÉQUIPEMENT INC.	314 027.77 \$		VOIRIE-EXCAVATRICE
LONGUS ÉQUIPEMENT INC.	6 898.50 \$		VOIRIE-EXCAVATRICE-LOCATION
MARTECH INC.	484.33 \$		VOIRIE-SIGNALISATION
MINISTÈRE DES FINANCES ENVIRONNEMENT	5 913.75 \$		ENV-QUAI MUNICIPAL
NORDIKEAU INC.	6 210.30 \$		EGOUT-BOUES
OZERO SOLUTIONS	11 879.48 \$		ENV-STATION DE LAVAGE
PERMAROUTE	7 415.89 \$		VOIRIE-LIGNES
POMPEX INC.	9 813.65 \$		AQU-RÉPARATION PP2 ET LOCATION
REAL HUOT INC.	891.62 \$		AQU-MATÉRIEL
SANTINEL	895.60 \$		SPR-FORMATION PR
ST-GERMAIN ÉGOUTS ET AQUEDUC	1 939.63 \$		GARAGE-MATÉRIEL GRILLE DRAIN
TETRA-TECH QI INC	1 733.25 \$		GARAGE-HONORAIRES RELEVÉ
THIBAUT & ASSOCIÉS	1 083.07 \$		SSI-ÉQUIPEMENTS
TOPOLUK DENIS	1 034.78 \$		LOISIRS-DÉPOUILLEMENT DE NOEL
VOX AVOCATS INC.	2 421.45 \$		ADM-COURS MUNICIPAL
VULCAIN ALARM-HONEYWELL	238.58 \$		SSI-INSPECTION CONTRAT SERVICE
W.T. CONSULTANT	6 509.55 \$		ADM-HONORAIRES RCI
	<u>426 758.14 \$</u>		
	SOUS-TOTAL;	549 821.12 \$	
	SALAIRES	<u>231 003.86 \$</u>	
		<u>780 824.98 \$</u>	